



FEDERATION DES PROMOTEURS IMMOBILIERS DE FRANCE

SYNDICAT PROFESSIONNEL
106, RUE DE L'UNIVERSITE 75007 PARIS

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2012



ATTESTATION DE L'EXPERT COMPTABLE

Dans le cadre de la mission de *Présentation des comptes annuels* de la Fédération des Promoteurs Immobilier de FRANCE – FPI pour l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012 et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de *Présentation* définies par l'Ordre des experts comptables.

A la date de nos travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, se caractérisent par les données suivantes :

- total du bilan	6.819.564,56 €
- total des produits	3.418.543,81 €
- résultat net comptable	758.171,60 €.

Fait à Paris, le 6 juin 2013

PROREVISION
Société d'expertise comptable inscrite au tableau de
l'Ordre de Paris
140, boulevard Haussmann
75008 PARIS
Représentée par

François GROS

PROREVISION
Société d'Expertise Comptable
Société de Commissaires Aux Comptes
140, Bd Haussman - 75008 Paris
S.A. au capital de 38417,15 €
R.C. PARIS B 317 194 371



**FÉDÉRATION
PROMOTEURS
IMMOBILIERS**

BILAN AU 31/12/2012

(en euros)

Fédération des promoteurs immobiliers

106, rue de l'université • 75007 Paris

Tél. : 01 47 05 44 36 • Fax : 01 47 53 92 73 • www.fpi-france.fr • contact@fpi-france.fr
membre de l'Union Européenne des Promoteurs Constructeurs (UEPC)

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 311211
Capital souscrit non-appelé Capital souscrit non-appelé				
Immobilisations incorporelles	36 213,26 €	36 213,26 €		
Frais d'établissement				
Frais de recherche & développement				
Concessions, brevets, licences				
Fonds commercial				
Autres immob. incorporelles	36 213,26 €	36 213,26 €		
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 726 239,02 €	1 244 357,38 €	1 481 881,64 €	1 599 071,56 €
Terrains	731 755,28 €		731 755,28 €	731 755,28 €
Constructions	1 707 428,99 €	1 039 046,44 €	668 382,55 €	755 575,26 €
Installations techn., mat., outil				
Autres immob. corporelles	287 054,75 €	205 310,94 €	81 743,81 €	111 741,02 €
Immob. corporelles en cours				
Avances & acomptes				
Immobilisations financières	593 945,43 €		593 945,43 €	468 740,17 €
Participations selon mise en équ.				
Autres participations	593 880,81 €		593 880,81 €	505 753,49 €
Créances rattach. à des particip.				-37 077,94 €
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immob. financières	64,62 €		64,62 €	64,62 €
TOTAL I	3 356 397,71 €	1 280 570,64 €	2 075 827,07 €	2 067 811,73 €
Stocks et en-cours				
Matières premières & approvision				
En cours de production de biens				
En cours production de services				
Produits intermédiaires & finis				
Marchandises				
Avances & acomptes versés/com. Avances & acomptes versés/com.				
Créances	283 145,51 €		283 145,51 €	200 082,60 €
Adhérents et comptes rattachés	251 178,54 €		251 178,54 €	169 071,40 €
Autres créances	31 966,97 €		31 966,97 €	31 011,20 €
Capital souscrit -appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement	3 249 376,70 €		3 249 376,70 €	3 249 376,70 €
Actions propres				
Autres titres	3 249 376,70 €		3 249 376,70 €	3 249 376,70 €
Disponibilités	1 190 779,79 €		1 190 779,79 €	809 018,62 €
Disponibilités	1 190 779,79 €		1 190 779,79 €	809 018,62 €

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 311211
Charges constatées d'avance	20 435,49 €		20 435,49 €	12 247,32 €
Charges constatées d'avance	20 435,49 €		20 435,49 €	12 247,32 €
TOTAL II	4 743 737,49 €		4 743 737,49 €	4 270 725,24 €
Charges à répartir/plus.exerc.(III)				
Charges à répartir/plus.exerc.				
Primes rembours. d'obligations (IV)				
Primes de rembours. d'obligations				
Ecart de conversion actif (V)				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	8 100 135,20 €	1 280 570,64 €	6 819 564,56 €	6 338 536,97 €

Détail des postes			Valeurs nettes	Au 311211
Fonds social			5 402 370,59 €	5 035 139,60 €
Fonds social			5 402 370,59 €	5 035 139,60 €
Primes d'émission, de fusion				
Primes d'émission, de fusion				
Ecart de réévaluation				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale				
Rés. statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice			758 171,60 €	367 230,99 €
Résultat de l'exercice			758 171,60 €	367 230,99 €
Subventions d'investissement				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Provisions réglementées				
TOTAL I			6 160 542,19 €	5 402 370,59 €
Produits émissions titres particip.				
Produits émissions titres particip				
Avances conditionnées				
Avances conditionnées				
TOTAL I BIS				
Provisions pour risques			83 454,00 €	71 221,00 €
Provisions pour risques			83 454,00 €	71 221,00 €
Provisions pour charges				
Provisions pour charges				
TOTAL II			83 454,00 €	71 221,00 €
Emprunts obligataires convertibles				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Autres emprunts obligataires				

Détail des postes		Valeurs nettes	Au 311211
Emprunts & dettes aup. étab. crédit			
Emprunts & dettes aup. étab. crédit			
Emprunts et dettes financ. divers			
Emprunts et dettes financ. divers			
Avanc. & acptes reçus/com en cours			
Av. & ac. reçus s/com. en cours			
Dettes fourniss. & cptes rattachés		147 859,79 €	191 781,45 €
Dettes fourniss. & cptes rattachés		147 859,79 €	191 781,45 €
Dettes fiscales et sociales		406 622,07 €	650 180,42 €
Dettes fiscales et sociales		406 622,07 €	650 180,42 €
Dettes sur immo. et cptes rattachés			
Dettes sur immo. & cptes rattachés			
Autres dettes		21 086,51 €	22 983,51 €
Autres dettes		21 086,51 €	22 983,51 €
Produits constatés d'avance			
Produits constatés d'avance			
TOTAL III		575 568,37 €	864 945,38 €
Ecarts de conversion passif (IV)			
Ecarts de conversion passif			
TOTAL GENERAL (I+Ibis+II+III+IV)		6 819 564,56 €	6 338 536,97 €



COMPTE DE RESULTAT 31/12/2012

(en euros)

Détail des postes			Au 311212	Au 311211
CHARGES D'EXPLOITATION				
Coût d'achat des marchandises				
Achats de marchandises				
Variations de stocks de march.				
Consommation exercice /tiers			1 121 406,74 €	1 169 930,38 €
Achats matières premières				
Achats autres approvisionnements				
Variation de stocks Mat./approv.				
Autres achats et charges externes			1 121 406,74 €	1 169 930,38 €
Impôts, taxes et vers. assimilés			105 357,10 €	83 453,67 €
Impôts, taxes et vers/ assimilés			105 357,10 €	83 453,67 €
Charges du personnel			984 647,96 €	1 411 366,34 €
Salaires et traitements			848 581,53 €	734 079,30 €
Charges sociales			136 066,43 €	677 287,04 €
Dotations aux amortis. & provisions			335 423,81 €	169 396,06 €
Amort. sur immobilisations			117 189,92 €	119 164,06 €
Provis. sur immobilisations				
Provis. sur actif circulant				
Provisions pour risque et charges			218 233,89 €	50 232,00 €
Autres charges			3 999,65 €	209 044,72 €
Autres charges			3 999,65 €	209 044,72 €
TOTAL I			2 550 835,26 €	3 043 191,17 €
QUOTES-PARTS RESULTATS /OP COM (II)				
Quotes-parts résultats/op comm.				
CHARGES FINANCIERES (III)				44 700,39 €
Dot. aux amort. & aux provisions				44 700,39 €
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes/cess. mob. de plac.				
CHARGES EXCEPTIONNELLES (IV)			100 000,00 €	
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital			100 000,00 €	
Dotations aux amort. & provis.				
PARTICIP. SALARIES EXPANSION (V)				
Partic. salariés Expansion				
IMPOTS SUR LES BENEFICES (VI)			9 536,95 €	
Impôts sur les bénéfices			9 536,95 €	
Solde créditeur			758 171,60 €	367 230,99 €
Excédent			758 171,60 €	367 230,99 €
TOTAL GENERAL (CHARGES)			3 418 543,81 €	3 455 122,55 €

Detail des postes		Au 311212	Au 311211
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Cotisations appelées (A)		3 138 634,17 €	3 081 798,18 €
Ventes de marchandises			
Cotisations appelées		3 138 634,17 €	3 081 798,18 €
Autres produits d'exploitation (B)		235 209,25 €	373 324,37 €
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprise sur Provisions		94 500,30 €	243 506,09 €
Transferts charge		4 515,04 €	4 028,78 €
Autres produits		136 193,91 €	125 789,50 €
TOTAL (A+B)		3 373 843,42 €	3 455 122,55 €
QUOTES-PARTS RESULTATS /OP COM (II)			
Quotes parts résultat/op. comm.			
PRODUITS FINANCIERS (III)		44 700,39 €	
De participations			
D'autres valeurs mobil. & créances			
Autres intérêts et produits assim.			
Reprise/provis. & transf. charges		44 700,39 €	
Différ. positives de change			
Prod. nets/cess. val. mobil. plac.			
PRODUITS EXCEPTIONNELS (IV)			
Sur opérations de gestion			
Sur opér. de capital, cess. actifs			
Sur opér. de capital, subv. d'inv.			
Autres opér. de capital			
Reprises/prov. & transf.de charges			
Solde débiteur			
Déficit			
TOTAL GENERAL (PRODUITS)		3 418 543,81 €	3 455 122,55 €



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

POUR L'EXERCICE CLOS

LE 31 DECEMBRE 2012

La présente ANNEXE fait partie intégrante des comptes annuels.

1. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

- 1.1.1 La Loi 2008-789 du 20 août 2008, portant rénovation de la démocratie sociale et réforme du temps de travail, a introduit dans le Code du travail une obligation pour les organisations syndicales d'établir des comptes annuels à compter du 1^{er} janvier 2009. Les comptes annuels ont été établis et présentés selon les règles prescrites par la réglementation en vigueur et en particulier conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels définies par le plan comptable général (issu du Règlement CRC 99-03 du 29 avril 2003 mis à jour des modifications successives découlant des règlements du CRC postérieurs), adaptées au cas particulier d'un organisme à but non lucratif ayant la forme juridique d'un Syndicat Professionnel. Deux décrets du 28/12/2009 ont validé les avis du CNC portant sur les comptes sociaux, les comptes consolidés et les comptes combinés des syndicats professionnels.
- 1.1.2 Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - indépendance des exercices.
- 1.1.3 La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
- 1.1.4 Les organisations syndicales appartiennent au secteur non lucratif. A ce titre le résultat comptable positif est dénommé « excédent » et le résultat négatif « déficit ». La FPI n'exerce aucune activité lucrative et ne relève pas des impôts attachés aux activités commerciales. Il sera précisé que les actions initiées par la FPI qui sont susceptibles d'être considérés comme commerciales sont confiées à des organismes extérieurs et en particulier auprès de la société FPI-Services. Une imposition s'applique aux revenus locatifs et revenus financiers le cas échéant.



1.1.5 Aucune distribution des excédents ne peut être faite auprès des Adhérents, les excédents sont soit affectés en fonds social maintenus au compte report à nouveau.

2. MODES ET METHODES D'EVALUATION

2.1 COMPARABILITE DES COMPTES ANNUELS

Il n'est intervenu aucun changement notable de méthode d'évaluation ou de présentation au cours de l'exercice.

2.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations sont amorties selon la méthode des composants étant indiqué que le bien pour lequel a été décelé des composants est l'immeuble du siège social.

Les principales durées pratiquées sont les suivantes :

Nature du bien	Mode	Durée
logiciels	Linéaire ou dégressif	Trois ans
Construction :		
Structure et ouvrages assimilés	Linéaire	Vingt ans
Menuiseries extérieures	Linéaire	Vingt ans
Chauffage collectif	Linéaire	Vingt ans
Etanchéité	Linéaire	Douze ans
Ravalement	Linéaire	Douze ans
Agencements	Linéaire	Douze et vingt ans
Matériels de bureau	Linéaire	Trois ans
Mobiliers :		
Mobilier de bureau	Linéaire	Huit et dix ans
Petits équipements	Linéaire	Trois ans

2.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES, ENGAGEMENT FINANCIER DE LA FILIALE, ABANDON DE CREANCE CONSENTI AVEC CLAUSE DE RETOUR A MEILLEURE FORTUNE

La valeur brute correspond à leur valeur historique. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est jugée inférieure à la valeur brute.

Titres de participation (7.622€ en valeur brute) : FPI est l'associée unique de FPI SERVICES, société à responsabilité limitée spécialisée dans l'organisation de congrès, manifestations, séminaires, ainsi que dans la réalisation et la diffusion de documentations spécifique à la profession de promoteurs.

Conformément à la réglementation comptable relative à la présentation des comptes des fédérations professionnelles les comptes de la filiale ont été agrafés à la présente ANNEXE à la suite du tableau des filiales et participations.



Les principaux agrégats de la filiale sont les suivants :

FPI SERVICES	2012	2011	2010
	en K €	en K €	en K €
Chiffre d'affaires	853	788	755
Résultat d'exploitation	-6	-57	-112
Résultat courant	-6	-57	-112
Résultat net	95	-59	-112
Capital	8	8	8
Capitaux propres	65	-29	30
Avance en compte courant réalisée par FPI	575	490	244

Les créances rattachées aux titres de participation correspondent au montant de l'avance en compte courant réalisée à la filiale dont le solde est rappelé ci-dessus n'est pas rémunérée.

Prêts pour la participation des employeurs à l'effort de construction : 14.522 €. Les prêts versés dans le cadre de la participation des employeurs à l'effort de construction sont enregistrés pour leur valeur historique. Ces prêts sont remboursables après une période de vingt ans. Ils ne font pas l'objet d'une provision même si leur valeur actuarielle est inférieure à leur valeur brute.

FPI a consenti en 2012 au bénéfice de sa filiale un abandon d'une partie de son compte courant à hauteur de 100.000 €. Cet abandon a été consenti sous condition de restitution en cas de retour à meilleure fortune.

La clause de retour à meilleure fortune fait référence à un montant de capitaux propres de 70.000 € de sorte qu'elle ne trouvera à s'appliquer que si ce seuil est dépassé. Le résultat à prendre en compte est limité à 50 % de l'excédent de résultat net de l'exercice après déduction de tout montant nécessaires à la restauration préalable des capitaux propres de la société au niveau décrit ci-dessus.

La dette résultant de l'application de la clause de retour à meilleure fortune existera et devra être comptabilisée par la société dès la clôture de l'exercice au cours duquel les conditions de restauration des fonds propres seront remplies. Les restitutions n'interviendront que jusqu'à ce que leur montant cumulé atteigne le montant total de l'abandon de créance consenti.

La condition ne commencera à s'appliquer qu'à partir du premier exercice ouvert à compter du 1er janvier 2013 (soit l'exercice clos le 31 décembre 2013) et qu'elle aura une durée de quatre exercices ce qui la fait expirer lors des comptes clos le 31 décembre 2016. Passé cette date la société sera libérée de toute obligation au titre de la présente convention vis-à-vis de la fédération.

2.4 CREANCES

Elles sont enregistrées à leur valeur nominale. En fonction du risque encouru une dépréciation est constituée dans les comptes pour chacune d'elles, en outre une dépréciation est constituée



pour les créances de l'exercice précédent non réglées dans les trois mois de l'exercice en cours.

2.5 DISPONIBILITES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les disponibilités sont constituées des soldes des comptes courants bancaires ainsi que des placements en valeurs mobilières. La valeur brute est constituée par le coût d'achat. Lorsque la valeur à la date de clôture (valeur d'inventaire reposant généralement sur la valeur liquidative de la sicav ou du fonds communiquée par l'établissement bancaire gestionnaire) est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence entre ces deux valeurs. Les plus values latentes ne sont pas exprimées dans les comptes.

2.6 ENGAGEMENTS EN MATIERE DE RETRAITE

Les engagements de retraite relatifs aux indemnités de fin de carrière font l'objet d'une provision présentée en provision pour risques et charges. Cette provision est calculée charges sociales et fiscales incluse.

2.7 PROVISION POUR MEDAILLES DU TRAVAIL

Les engagements en matière de médaille du travail ne sont pas significatifs et ne sont pas provisionnés dans les comptes.

2.8 DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION

Les droits acquis dans le cadre du DIF font l'objet d'une provision présentée dans des dettes sociales. Ces droits représentent au 31/12/2012 un total de 1.008 heures.

2.9 EFFECTIF MOYEN

L'effectif moyen exprimé en équivalent temps plein était de 12 personnes.

2.10 EXCEDENTS DES EXERCICES ANTERIEURS

Les excédents des exercices antérieurs sont comptabilisés en Fonds social.

2.11 ENGAGEMENTS FINANCIERS AU TITRE DES CONTRATS DE CREDIT BAIL ET DE LOCATIONS LONGUE DUREE

Engagement donnés :

- pas d'engagement financier significatifs.
- engagement vis-à-vis du personnel : les droits acquis par le personnel au titre des indemnités de fin de carrière sont provisionnés dans les comptes.



2.12 CONTRIBUTIONS EN NATURE

La FPI reçoit des contributions en nature constituées par les temps passés par les bénévoles (représentants et adhérents) mais qui ne font pas l'objet d'un suivi quantitatif et ne sont pas valorisés dans le compte de résultat.

3. NOTES SUR CERTAINS COMPTES

3.1 COTISATIONS

Les postes cotisations adhérents et correspondants découlent de l'application d'un barème. Ils correspondent aux cotisations appelées.

3.2 REVENU LOCATIF-REMBOURSEMENT CHARGES LOCATIVES

FPI met à disposition de FPI Ile-de-France et de FPI SERVICES une partie de ses locaux moyennant le paiement d'un loyer et impute à l'euro-l'euro - au prorata des surfaces - certains moyens communs (téléphone, accueil, charges de copropriété ...).

3.3 TRANSFERT DE CHARGES

FPI met également à disposition de FPI Ile-de-France et de FPI SERVICES une partie de son personnel d'entretien. Ces services sont imputés aux bénéficiaires à l'euro-l'euro.

3.4 SECTION FORMATION PROFESSIONNELLE

Dans le cadre de l'accord de branche professionnelle signé en 2006 et conduisant à la gestion directe par la branche promotion construction de sa formation professionnelle (via un organisme collecteur les AGEFOS PME), FPI perçoit le reversement de la part patronale de la section professionnelle paritaire de la promotion construction. Elle supporte des charges d'un montant au moins équivalent au titre du temps consacré à cette gestion par le personnel de FPI ainsi que des charges directes supportées à ce titre (intervenants et conseils extérieurs, location de salles ...).

4. AUTRES INFORMATIONS

En application de l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, nous vous informons que les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants salariés se sont élevées à 347.175 € pour l'année 2012 (sur la base sur salaire brut).

Nous rappelons que les dirigeants du syndicat, Président, Vice-présidents, Trésorier, les membres du Bureau Exécutif et du Comité Directeur, ne perçoivent aucune rémunération.

5. PARTIES LIES

FPI possède 100% du capital de FPI SERVICES. Le Vice-président de FPI est Gérant de FPI SERVICES. Les mouvements financiers entre les deux entités portent sur :

- des avances de trésorerie au bénéfice de la filiale qui ne sont pas rémunérées,
- la location d'une partie des locaux du siège social de FPI
- et la mise à disposition rémunérée de moyens communs (téléphone, standard, ménage), la facturation par FPI SERVICES de la part du magazine PROMO IMMO qui n'est pas couverte par les recettes publicitaires.

6. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

	Capitaux propres	Quote part du capital détenu en %	Résultat du dernier exercice cbs	Chiffre d'affaires dernier exercice
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations				
1. FILIALES (plus de 50 % de détention)				
FPI SERVICES	65 165,23	100%	94 620,72	853 029,18
2. PARTICIPATIONS (de 10 à 50 % de détention)				
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations				
1. Filiales non reprises en A.				
<i>a) filiales françaises</i>				
<i>b) filiales étrangères</i>				
2. Participations non reprises en A				
<i>a) filiales françaises</i>				
<i>b) filiales étrangères</i>				



7. AUTRES INFORMATIONS PRODUITES EN APPLICATION DES ARTICLES L 2135-1 ET SUIVANT DU CODE DU TRAVAIL RELATIFS A LA CERTIFICATION ET A LA PUBLICITE DES COMPTES DES ORGANISATIONS SYNDICALES ET PROFESSIONNELLES

7.1. MONTANT DES RESSOURCES

Le total des ressources de FPI s'est élevé pour l'exercice 2012 à 3.418 K€. Les ressources étant supérieures au seuil de 230 K€, les comptes sont soumis à la certification d'un commissaire aux comptes et à la publication auprès de la Direction des journaux officiels.

7.2. CONTRIBUTIONS PUBLIQUES DE FINANCEMENT

La FPI ne perçoit pas de fonds publics et l'information prévue par la réglementation relative aux fonds dédiés est sans objets.

7.3. ACTIONS DE SOLIDARITE DES ORGANISATIONS SYNDICALES

Nous vous signalons dans ce cadre le versement des cotisations suivantes pour 2012 :

	Cotisations versées à divers organismes
FONDATION FPI	150 000,00 €
PRISE EN CHARGES DEPENSES FONDATION FPI	5 450,73 €
FONDATION PALLADIO	15 000,00 €
UEPC	40 000,00 €
FIABCI	3 750,00 €
DIVERS	24 723,67 €
TOTAL	238 924,40 €

7.4. COMPTES DIT « AGRAFES » ou « COMBINES » DE LA FILIALE FPI SERVICES

La Loi du 20 août 2008 impose à compter des comptes de 2010 aux syndicats professionnels et leurs unions et les associations de salariés ou d'employeurs mentionnés à l'article L. 2135-1 qui contrôlent une ou plusieurs personnes morales au sens de l'article L. 233-16 du code de commerce, sans entretenir avec elles de lien d'adhésion ou d'affiliation :

- a) Soit d'établir des comptes consolidés;
- b) Soit de fournir, en annexe à leurs propres comptes, les comptes de ces personnes morales, ainsi qu'une information sur la nature du lien de contrôle.



La FPI a retenu cette seconde possibilité et produit ci-après les comptes de sa filiale qui ont fait l'objet d'un contrôle légal.

8. DETAIL DES COMPTES DE FPI

Cf. pages suivantes

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 311211
Capital souscrit non-appelé				
Capital souscrit non-appelé				
Immobilisations incorporelles	36 213,26 €	36 213,26 €		
Frais d'établissement				
Frais de recherche & développement				
Concessions, brevets, licences				
Fonds commercial				
Autres immob. incorporelles	36 213,26 €	36 213,26 €		
Logiciels	2080000	36 213,26 €	36 213,26 €	36 213,26 €
Amort. logiciels	2808000	36 213,26 €	-36 213,26 €	-36 213,26 €
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 726 239,02 €	1 244 357,38 €	1 481 881,64 €	1 599 071,56 €
Terrains	731 755,28 €		731 755,28 €	731 755,28 €
Terrain	211	731 755,28 €	731 755,28 €	731 755,28 €
Constructions	1 707 428,99 €	1 039 046,44 €	668 382,55 €	755 575,26 €
Constructions	2130000	1 707 428,99 €	1 707 428,99 €	1 707 428,99 €
Amortissement des constructions	2811000	1 039 046,44 €	-1 039 046,44 €	-951 853,73 €
Installations techn., mat., outil				
Autres immob. corporelles	287 054,75 €	205 310,94 €	81 743,81 €	111 741,02 €
Agencement	2181200	161 487,93 €	161 487,93 €	161 487,93 €
Matériel de bureau	2183000	60 004,51 €	60 004,51 €	60 004,51 €
Mobilier Bureau	2184000	65 562,31 €	65 562,31 €	65 562,31 €
Amort. agencements	2812000	105 724,03 €	-105 724,03 €	-95 268,30 €
Amortissements Matériels de bureau	2813000	51 877,44 €	-51 877,44 €	-37 571,60 €
Amort. mobilier	2814000	47 709,47 €	-47 709,47 €	-42 473,83 €
Immob. corporelles en cours				
Avances & acomptes				
Immobilisations financières	593 945,43 €		593 945,43 €	468 740,17 €
Participations selon mise en équ.				
Autres participations	593 880,81 €		593 880,81 €	505 753,49 €
Participations	2610010	7 622,45 €	7 622,45 €	7 622,45 €
Créances sur participation	2610030	571 736,00 €	571 736,00 €	489 949,67 €
effort construction	277	14 522,36 €	14 522,36 €	15 803,82 €
Provision p. dépréciation Titres	2961			-7 622,45 €
Créances rattach. à des particip.				-37 077,94 €
Provision des créances rattachées	2967			-37 077,94 €
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immob. financières	64,62 €		64,62 €	64,62 €
Dépôts et cautions versés	2750000	64,62 €	64,62 €	64,62 €
TOTAL I	3 356 397,71 €	1 280 570,64 €	2 075 827,07 €	2 067 811,73 €
Stocks et en-cours				
Matières premières & approvisionnement				
En cours de production de biens				
En cours production de services				
Produits intermédiaires & finis				

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 311211
Marchandises				
Avances & acomptes versés/com.				
Avances & acomptes versés/com.				
Créances	283 145,51 €		283 145,51 €	200 082,60 €
Adhérents et comptes rattachés	251 178,54 €		251 178,54 €	169 071,40 €
Collectif Adhérents 4110000	469 412,43 €		469 412,43 €	263 571,70 €
Prov Adhérents 4910000	-218 233,89 €		-218 233,89 €	-94 500,30 €
Autres créances	31 966,97 €		31 966,97 €	31 011,20 €
FPI-IDF 461	27 176,93 €		27 176,93 €	31 011,20 €
Produits à recevoir 4687000	4 790,04 €		4 790,04 €	
Capital souscrit -appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement	3 249 376,70 €		3 249 376,70 €	3 249 376,70 €
Actions propres				
Autres titres	3 249 376,70 €		3 249 376,70 €	3 249 376,70 €
Titres Crédit Foncier 5080000	274 622,96 €		274 622,96 €	274 622,96 €
BNP Mone court terme 5081000	2 974 753,74 €		2 974 753,74 €	2 974 753,74 €
Disponibilités	1 190 779,79 €		1 190 779,79 €	809 018,62 €
Disponibilités	1 190 779,79 €		1 190 779,79 €	809 018,62 €
BANQUE TRESORERIE BNP 5121100	949 752,77 €		949 752,77 €	548 670,21 €
BANQUE BUDGET BNP 5121200	122 504,47 €		122 504,47 €	108 999,39 €
BNP CPTÉ CHARGES SOCIALES 5121300	118 223,93 €		118 223,93 €	151 050,40 €
CFC 512200	278,02 €		278,02 €	278,02 €
LA BANQUE POSTALE 5140000	20,60 €		20,60 €	20,60 €
Charges constatées d'avance	20 435,49 €		20 435,49 €	12 247,32 €
Charges constatées d'avance	20 435,49 €		20 435,49 €	12 247,32 €
Charges constatées d'avance 4860000	20 435,49 €		20 435,49 €	12 247,32 €
TOTAL II	4 743 737,49 €		4 743 737,49 €	4 270 725,24 €
Charges à répartir/plus.exerc.(III)				
Charges à répartir/plus.exerc.				
Primes rembours. d'obligations (IV)				
Primes de rembours. d'obligations				
Ecart de conversion actif (V)				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	8 100 135,20 €	1 280 570,64 €	6 819 564,56 €	6 338 536,97 €

Détail des postes		Valeurs nettes	Au 311211
Fonds social		5 402 370,59 €	5 035 139,60 €
Fonds social		5 402 370,59 €	5 035 139,60 €
<i>Fonds social</i>	<i>1000000</i>	5 402 370,59 €	5 035 139,60 €
Primes d'émission, de fusion			
Primes d'émission, de fusion			
Ecart de réévaluation			
Ecart de réévaluation			
Réserves			
Réserve légale			
Rés. statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau			
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice		758 171,60 €	367 230,99 €
Résultat de l'exercice		758 171,60 €	367 230,99 €
Subventions d'investissement			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Provisions réglementées			
TOTAL I		6 160 542,19 €	5 402 370,59 €
Produits émissions titres particip.			
Produits émissions titres particip			
Avances conditionnées			
Avances conditionnées			
TOTAL I BIS			
Provisions pour risques		83 454,00 €	71 221,00 €
Provisions pour risques		83 454,00 €	71 221,00 €
<i>Provision indemnités départ retrait</i>	<i>1512000</i>	83 454,00 €	71 221,00 €
Provisions pour charges			
Provisions pour charges			
TOTAL II		83 454,00 €	71 221,00 €
Emprunts obligataires convertibles			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			

Détail des postes		Valeurs nettes	Au 311211
Autres emprunts obligataires			
Emprunts & dettes aup. étab. crédit			
Emprunts & dettes aup. étab. crédit			
Emprunts et dettes financ. divers			
Emprunts et dettes financ. divers			
Avanc. & acptes reçus/com en cours			
Av. & ac. reçus s/com. en cours			
Dettes fourniss. & cptes rattachés		147 859,79 €	191 781,45 €
Dettes fourniss. & cptes rattachés		147 859,79 €	191 781,45 €
Factures non parvenues 408		147 859,79 €	191 781,45 €
Dettes fiscales et sociales		406 622,07 €	650 180,42 €
Dettes fiscales et sociales		406 622,07 €	650 180,42 €
Personnel rémunérations dûes 4210000			-71,74 €
Cotisations URSSAF 4310000		44 894,35 €	35 378,78 €
MORNAY Retraite 4371000		35 947,50 €	27 249,64 €
PÔLE EMPLOI 4372000			0,73 €
ALLIANZ Mutuel.Prévoy.Retraite supp 4373000		11 960,24 €	21 675,41 €
Org. soc. charges à payer 4386000		283 173,16 €	550 389,26 €
Etat Taxes sur salaires 4421000		21 109,87 €	14 090,34 €
Etat impôts sur les bénéfices 4440000		9 536,95 €	1 468,00 €
Dettes sur immo. et cptes rattachés			
Dettes sur immo. & cptes rattachés			
Autres dettes		21 086,51 €	22 983,51 €
Autres dettes		21 086,51 €	22 983,51 €
- 411		14 233,25 €	14 233,25 €
Débiteurs & Créditeurs divers 4600000		6 853,26 €	8 750,26 €
Produits constatés d'avance			
Produits constatés d'avance			
TOTAL III		575 568,37 €	864 945,38 €
Ecarts de conversion passif (IV)			
Ecarts de conversion passif			
TOTAL GENERAL (I+Ibis+II+III+IV)		6 819 564,56 €	6 338 536,97 €

Détail des postes		Au 311212	Au 311211
CHARGES D'EXPLOITATION			
Coût d'achat des marchandises			
Achats de marchandises			
Variations de stocks de march.			
Consommation exercice /tiers		1 121 406,74 €	1 169 930,38 €
Achats matières premières			
Achats autres approvisionnements			
Variation de stocks Mat./approv.			
Autres achats et charges externes		1 121 406,74 €	1 169 930,38 €
Electricité	6061000	3 500,04 €	3 838,63 €
Locations mobilières	6135000	3 439,50 €	24 697,40 €
Hébergement du site	613700	2 990,26 €	851,86 €
Travaux sur Site internet	613710000		7 774,00 €
Charges loc et coprop	6144100	11 435,32 €	12 526,87 €
BiensImmobiliers Ent.Rép.Maint.Déco	6152000	10 891,08 €	9 632,56 €
Equipements informatiques	615300000	871,26 €	890,98 €
Aménagement Intérieurs petits matérié	61540000000	494,06 €	21 507,64 €
Maintenance	6156000	3 813,21 €	10 213,28 €
Primes Assurances	6161000	9 405,92 €	10 369,09 €
documents Juridiques	6181000	19 247,54 €	7 646,41 €
Documents Information	6181100	6 769,28 €	4 097,58 €
Documents financements	6181200	6 578,00 €	85,00 €
documents Techniques	6183000		50,00 €
Personnel extérieur	6210000	29 226,53 €	
Personnel intérimaire	6211000	31 524,85 €	12 622,11 €
Fournitures bureau	6212500	18 740,10 €	16 925,29 €
Honoraires Cons Ext	6226100	94 714,47 €	91 839,26 €
Communication	6231000	368 594,30 €	292 017,87 €
Actions Formation Prof.Adhérents	62321	119,60 €	
Actions Convention Collective	623220000	22 724,00 €	30 498,00 €
Manifestations	6233300	32 326,91 €	17 193,77 €
Divers (pourboires dons...)	6238000	5 266,54 €	9 637,28 €
Petits déplac., coursiers	6247000	25 828,71 €	27 632,59 €
Voyages & déplacements	6251000	79 908,30 €	114 217,24 €
Missions Réceptions(puits-déj,déj..	6256000	70 655,48 €	58 038,91 €
Affranchissements	6261000	7 969,14 €	7 169,46 €
Téléphone	6262000	11 744,77 €	9 137,03 €
Services bancaires et Ass	6270000	3 004,17 €	2 695,32 €
Cotisations MEDEF	6281100		98 896,00 €
Cotisations U.E.P.C	6281300	40 000,00 €	45 335,00 €
Cotisations Diverses	6281600	24 723,67 €	24 445,26 €
FIABC	6281700	3 750,00 €	3 500,00 €
Versement fondation PALLADIO	62820	15 000,00 €	15 000,00 €
Versement Fondation FPI	6282100000000	150 000,00 €	150 000,00 €
Dépenses Fondation FPI	6282200	5 450,73 €	15 912,51 €
Aménagement intérieur	6791000	699,00 €	13 036,18 €
Impôts, taxes et vers. assimilés		105 357,10 €	83 453,67 €
Impôts, taxes et vers/ assimilés		105 357,10 €	83 453,67 €
Taxes sur les salaires	6311000	88 684,00 €	69 611,47 €
formation Professionnelle	6333000	6 455,03 €	5 194,59 €
Impôts sur société	6351000		1 468,00 €

Detail des postes				Au 311212	Au 311211
<i>Taxes diverses</i>	6378000			10 218,07 €	7 179,61 €
Charges du personnel				984 647,96 €	1 411 366,34 €
Salaires et traitements				848 581,53 €	734 079,30 €
<i>Salaires, appointements, indemnités</i>	6411000			775 871,36 €	675 837,47 €
<i>Remboursement ALLIANZ</i>	641191			-46 598,08 €	
<i>Tickets restaurant</i>	6413000			15 708,41 €	14 085,93 €
<i>Indemnités Transport</i>	6414000			4 822,94 €	4 053,21 €
<i>Indemnités licenciement</i>	6414100			123 010,00 €	52 068,83 €
<i>REMBOURSEMENT CPAM</i>	6419			-24 233,10 €	-11 966,14 €
Charges sociales				136 066,43 €	677 287,04 €
<i>URSSAF COTISATIONS</i>	6451000			262 929,47 €	220 364,12 €
<i>MORNAY RETRAITE</i>	6452000			84 115,20 €	69 045,08 €
<i>ALLIANZ MUT& PREVOYANCE COTIS</i>	6453000			36 692,04 €	20 132,93 €
<i>POLE EMPLOI COTISATIONS</i>	6454000				3 325,89 €
<i>ALLIANZ PREVOYANCE</i>	6455000				13 940,94 €
<i>ALLIANZ RETRAIT. SUPPLEMENTAIRE</i>	6456000			5 575,49 €	3 775,00 €
<i>Médecine du travail pharmac.</i>	6475000			1 737,33 €	1 781,80 €
<i>Autres chges perso. (stage)</i>	6480000				2 832,47 €
<i>Dot. prov. charges/sal. et primes</i>	6481000			-254 983,10 €	342 088,81 €
Dotations aux amortis. & provisions				335 423,81 €	169 396,06 €
Amort. sur immobilisations				117 189,92 €	119 164,06 €
<i>Dotation amortissements Immeubles</i>	6811000000			87 192,71 €	87 192,71 €
<i>Dotations aux amortissements autres</i>	6811100			29 997,21 €	31 971,35 €
Provis. sur immobilisations					
Provis. sur actif circulant				218 233,89 €	50 232,00 €
<i>Dot Prov Adhérent</i>	6817000			218 233,89 €	50 232,00 €
Provisions pour risque et charges					
Autres charges				3 999,65 €	209 044,72 €
Autres charges				3 999,65 €	209 044,72 €
<i>Pertes / Créances de l'exercice</i>	6541000				13 869,50 €
<i>Pertes / Créances exercices antér.</i>	6544000				191 575,22 €
<i>Défense des intérêts professionnels</i>	6580000			3 600,00 €	3 600,00 €
<i>Différences de réglemets</i>	65880000			399,65 €	
TOTAL I				2 550 835,26 €	3 043 191,17 €
QUOTES-PARTS RESULTATS /OP COM (II)					
Quotes-parts résultats/op comm.					
CHARGES FINANCIERES (III)					44 700,39 €
Dot. aux amort. & aux provisions					44 700,39 €
<i>Dotat. prov. dépréc. élémf. financiers</i>	6866				44 700,39 €
Intérêts et charges assimilées					
Différences négatives de change					
Charges nettes/cess. mob. de plac.					
CHARGES EXCEPTIONNELLES (IV)				100 000,00 €	
Sur opérations de gestion					
Sur opérations en capital				100 000,00 €	
<i>Charges exception. diverses</i>	6788000			100 000,00 €	
Dotations aux amort. & provis.					

FPI

Compte de résultat

N° Siret

NAF (APE)

N° Identifiant

Période du 01/01/12

au 31/12/12

Tenue de compte : E

Document fin d'exercice

Sage 100 Comptabilité 15.01

Date de tirage 06/06/13

à 17:42:32

Page : 3

Détail des postes			Au 311212	Au 311211
PARTICIP. SALARIES EXPANSION (V) Partic. salariés Expansion				
IMPOTS SUR LES BENEFICES (VI) Impôts sur les bénéfices <i>Impôts sur société</i> 6951000			9 536,95 € 9 536,95 € 9 536,95 €	
Solde créditeur Excédent			758 171,60 € 758 171,60 €	367 230,99 € 367 230,99 €
TOTAL GENERAL (CHARGES)			3 418 543,81 €	3 455 122,55 €

Détail des postes			Au 311212	Au 311211
-------------------	--	--	-----------	-----------

PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations appelées (A)			3 138 634,17 €	3 081 798,18 €
Ventes de marchandises				
Cotisations appelées			3 138 634,17 €	3 081 798,18 €
cotisation Adhérents 7061000			3 130 634,17 €	3 061 798,18 €
Cotisations Correspondants 7062000			8 000,00 €	20 000,00 €
Autres produits d'exploitation (B)			235 209,25 €	373 324,37 €
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprise sur Provisions			94 500,30 €	243 506,09 €
Reprise provision personnel 781000				10 647,00 €
Reprise sur Provisions 7815000			94 500,30 €	232 859,09 €
Transferts charge			4 515,04 €	4 028,78 €
Transfert de charges de personnel 790000			4 515,04 €	4 028,78 €
Autres produits			136 193,91 €	125 789,50 €
Location locaux rue de l'Université 7520000			59 141,12 €	58 716,00 €
refacturation taxes & charges loca 752100			5 554,34 €	7 076,29 €
Section Formation professionnelle 753000000			47 693,85 €	33 722,15 €
Autres produits 7580000			22 047,38 €	26 275,06 €
Différence de règlement 75880000			1 757,22 €	
TOTAL (A+B)			3 373 843,42 €	3 455 122,55 €
QUOTES-PARTS RESULTATS /OP COM (II)				
Quotes parts résultat/op. comm.				
PRODUITS FINANCIERS (III)			44 700,39 €	
De participations				
D'autres valeurs mobil. & créances				
Autres intérêts et produits assim.				
Reprise/provis. & transf. charges			44 700,39 €	
Reprise sur provision financières 786000000			44 700,39 €	
Différ. positives de change				
Prod. nets/cess. val. mobil. plac.				
PRODUITS EXCEPTIONNELS (IV)				
Sur opérations de gestion				
Sur opér. de capital, cess. actifs				
Sur opér. de capital, subv. d'inv.				
Autres opér. de capital				
Reprises/prov. & transf.de charges				
Solde débiteur				
Déficit				
TOTAL GENERAL (PRODUITS)			3 418 543,81 €	3 455 122,55 €



9. DETAIL DES COMPTES DE FPI SERVICES

Cf. pages suivantes



FPI SERVICES

SARL AU CAPITAL DE 7.622,45 EUROS
106, RUE DE L'UNIVERSITE 75007 PARIS
RCS 417 628 872

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2012

FPI SERVICES

106, rue de l'Université • 75007 Paris
TEL : 01 47 05 44 36 • FAX : 01 47 53 92 73
SARL AU CAPITAL DE 7 622,45 EUROS RCS PARIS B 417 628 872 CODE APE 8230Z



FPI SERVICES
SARL AU CAPITAL DE 7.622,45 EUROS
106, RUE DE L'UNIVERSITE 75007 PARIS
RCS 417 628 872

ATTESTATION DE L'EXPERT COMPTABLE

Dans le cadre de la mission de *Présentation des comptes annuels* de la SARL FPI SERVICES pour l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012 et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de *Présentation* définies par l'Ordre des experts comptables.

A la date de nos travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Il sera précisé que notre mission ne comporte pas la vérification des stocks ni l'assistance à leur inventaire ou l'appréciation de leur valeur vénale. Lorsque des stocks sont constatés dans les comptes nos travaux se limitent à apprécier les méthodes de valorisation mises en œuvre notamment par rapprochement avec les dernières factures d'achat.

Les comptes annuels ci-joints, se caractérisent par les données suivantes :

- total du bilan	767.758,17 €
- total du chiffre d'affaires	853.029,18 €
- résultat net comptable (bénéfice)	94.620,72 €.

Fait à Paris, le 6 juin 2013

PROREWISE
Société d'expertise comptable inscrite au tableau
de l'Ordre de Paris
140, boulevard Haussmann 75008 PARIS
Représentée par

François GROS



FPI SERVICES
SARL AU CAPITAL DE 7.622,45 EUROS
106, RUE DE L'UNIVERSITE 75007 PARIS
RCS 417 628 872

BILAN AU 31/12/2012

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 311211
Capital souscrit non-appelé Capital souscrit non-appelé				
Immobilisations incorporelles	32 867,65	27 167,65	5 700,00	8 450,00
Frais d'établissement				
Frais de recherche & développement				
Concessions, brevets, licences	27 757,65	22 057,65	5 700,00	5 700,00
Fonds commercial				
Autres immob. incorporelles	5 110,00	5 110,00		2 750,00
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 590,00	1 590,00		353,33
Terrains				
Constructions				
Installations techn., mat., outil				
Autres immob. corporelles	1 590,00	1 590,00		353,33
Immob. corporelles en cours				
Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations selon mise en équi.				
Autres participations				
Créances rattach. à des particip.				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immob. financières				
TOTAL I	34 457,65	28 757,65	5 700,00	8 803,33
Stocks et en-cours	9 729,13		9 729,13	6 160,91
Matières premières & approvisionnement				
En cours de production de biens				
En cours production de services				
Produits intermédiaires & finis				
Marchandises	9 729,13		9 729,13	6 160,91
Avances & acomptes versés/com. Avances & acomptes versés/com.				
Créances	554 079,55	9 569,14	544 510,41	400 771,46
Clients et comptes rattachés	476 020,58	9 569,14	466 451,44	355 901,65
Autres créances	78 058,97		78 058,97	44 869,81
Capital souscrit -appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement Actions propres Autres titres				
Disponibilités Disponibilités	186 516,10 186 516,10		186 516,10 186 516,10	118 890,52 118 890,52

FPI SERVICES

Bilan actif

N° Siret 41762887200018

NAF (APE) 8230Z

106 RUE DE L'UNIVERSITE
RCS Paris B 417 628 872 Code APE

N° Identifiant FR96417628872

75007 PARIS

Document fin d'exercice

Période du 01/01/12

au 31/12/12

Tenue de compte : EURO

Sage 100 Comptabilité 15.01

Date de tirage 06/06/13

à 18:09:46

Page : 2

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 311211
Charges constatées d'avance	21 302,53		21 302,53	71 865,56
Charges constatées d'avance	21 302,53		21 302,53	71 865,56
TOTAL II	771 627,31	9 569,14	762 058,17	597 688,45
Charges à répartir/plus.exerc.(III)				
Charges à répartir/plus.exerc.				
Primes rembours. d'obligations (IV)				
Primes de rembours. d'obligations				
Ecart de conversion actif (V)				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	806 084,96	38 326,79	767 758,17	606 491,78

Détail des postes			Valeurs nettes	Au 31/12/11
Capital			7 622,45	7 622,45
Capital			7 622,45	7 622,45
Primes d'émission, de fusion				
Primes d'émission, de fusion				
Ecart de réévaluation				
Ecart de réévaluation				
Réserves			1 918,88	1 918,88
Réserve légale			762,24	762,24
Rés. statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves			1 156,64	1 156,64
Report à nouveau			-38 996,82	20 099,04
Report à nouveau			-38 996,82	20 099,04
Résultat de l'exercice			94 620,72	-59 095,86
Résultat de l'exercice			94 620,72	-59 095,86
Subventions d'investissement				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Provisions réglementées				
TOTAL I			65 165,23	-29 455,49
Produits émissions titres particip.				
Produits émissions titres particip				
Avances conditionnées				
Avances conditionnées				
TOTAL I BIS				
Provisions pour risques				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
Provisions pour charges				
TOTAL II				
Emprunts obligataires convertibles				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Autres emprunts obligataires				

Détail des postes			Valeurs nettes	Au 311211
Emprunts & dettes aup. étab. crédit				
Emprunts & dettes aup. étab. crédit				
Emprunts et dettes financ. divers			575 062,02	526 458,33
Emprunts et dettes financ. divers			575 062,02	526 458,33
Avanc. & acptes reçus/com en cours				
Av. & ac. reçus s/com. en cours				
Dettes fourniss. & cptes rattachés			6 578,40	31 190,48
Dettes fourniss. & cptes rattachés			6 578,40	31 190,48
Dettes fiscales et sociales			94 232,52	77 978,46
Dettes fiscales et sociales			94 232,52	77 978,46
Dettes sur immo. et cptes rattachés				
Dettes sur immo. & cptes rattachés				
Autres dettes			320,00	320,00
Autres dettes			320,00	320,00
Produits constatés d'avance			26 400,00	
Produits constatés d'avance			26 400,00	
TOTAL III			702 592,94	635 947,27
Ecart de conversion passif (IV)				
Ecart de conversion passif				
TOTAL GENERAL (I+Ibis+II+III+IV)			767 758,17	606 491,78



FPI SERVICES

SARL AU CAPITAL DE 7.622,45 EUROS
106, RUE DE L'UNIVERSITE 75007 PARIS
RCS 417 628 872

COMPTE DE RESULTAT 31/12/2012

FPI SERVICES

106, rue de l'Université • 75007 Paris
TEL. : 01 47 05 44 36 • FAX : 01 47 53 92 73
SARL AU CAPITAL DE 7 622,45 EUROS RCS PARIS B 417 628 872 CODE APE 8230Z

Détail des postes			Au 311212	Au 311211
CHARGES D'EXPLOITATION				
Coût d'achat des marchandises			340,34	-6 160,91
Achats de marchandises				
Variations de stocks de march.			340,34	-6 160,91
Consommation exercice /tiers			743 434,26	751 125,39
Achats matières premières				
Achats autres approvisionnements				
Variation de stocks Mat./approv.			-3 908,56	
Autres achats et charges externes			747 342,82	751 125,39
Impôts, taxes et vers. assimilés			1 590,49	1 582,69
Impôts, taxes et vers/ assimilés			1 590,49	1 582,69
Charges du personnel			103 070,10	97 274,77
Salaires et traitements			69 850,01	65 334,96
Charges sociales			33 220,09	31 939,81
Dotations aux amortis. & provisions			5 463,33	530,00
Amort. sur immobilisations			5 463,33	530,00
Provis. sur immobilisations				
Provis. sur actif circulant				
Amort. pour risque et charges				
Autres charges			4 786,05	1 237,64
Autres charges			4 786,05	1 237,64
TOTAL I			858 684,57	845 589,58
QUOTES-PARTS RESULTATS /OP COM (II)				
Quotes-parts résultats/op comm.				
CHARGES FINANCIERES (III)				
Dot. aux amort. & aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes/cess. mob. de plac.				
CHARGES EXCEPTIONNELLES (IV)				2 141,31
Sur opérations de gestion				15,00
Sur opérations en capital				2 126,31
Dotations aux amort. & provis.				
PARTICIP. SALARIES EXPANSION (V)				
Partic. salariés Expansion				
IMPOTS SUR LES BENEFICES (VI)				
Impôts sur les bénéfices				
Solde créditeur			94 620,72	
Bénéfice			94 620,72	
TOTAL GENERAL (CHARGES)			953 305,29	847 730,89

Détail des postes			Au 311212	Au 311211
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Montant net Chiffre d'affaires (A)			853 029,18	788 429,34
Ventes de marchandises			24 157,19	34 338,39
Production vendue (B&S)			828 871,99	754 090,95
Autres produits d'exploitation (B)			0,11	205,69
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprise /prov. & transferts charge				
Autres produits			0,11	205,69
TOTAL (A+B)			853 029,29	788 635,03
QUOTES-PARTS RESULTATS /OP COM (II)				
Quotes parts résultat/op. comm.				
PRODUITS FINANCIERS (III)				
De participations				
D'autres valeurs mobil. & créances				
Autres intérêts et produits assim.				
Reprise/provis. & transf. charges				
Différ. positives de change				
Prod. nets/cess. val. mobil. plac.				
PRODUITS EXCEPTIONNELS (IV)			100 276,00	
Sur opérations de gestion			276,00	
Sur opér. de capital, cess. actifs				
Sur opér. de capital, subv. d'inv.				
Autres opér. de capital			100 000,00	
Reprises/prov. & transf.de charges				
Solde débiteur				59 095,86
Perte				59 095,86
TOTAL GENERAL (PRODUITS)			953 305,29	847 730,89



FPI SERVICES
SARL AU CAPITAL DE 7.622,45 EUROS
106, RUE DE L'UNIVERSITE 75007 PARIS
RCS 417 628 872

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

La présente ANNEXE fait partie intégrante des comptes annuels.

1. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

- 1.1.1 Les comptes annuels ont été établis et présentés selon les règles prescrites par la réglementation en vigueur et en particulier conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels définies par le plan comptable général (issu du Règlement CRC 99-03 du 29 avril 2003 mis à jour des modifications successives découlant des règlements du CRC postérieurs).
- 1.1.2 Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - indépendance des exercices.
- 1.1.3 La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2. EVENEMENT IMPORTANT DE L'EXERCICE, PRODUITS EXCEPTIONNELS, ENGAGEMENTS FINANCIERS

FPI, associée unique de FPI SERVICES a consenti en 2012 au bénéfice de sa filiale un abandon d'une partie de son compte courant à hauteur de 100.000 €. Cet abandon a été consenti sous condition de restitution en cas de retour à meilleure fortune. Il a été comptabilisé en produits exceptionnels.



La clause de retour à meilleure fortune fait référence à un montant de capitaux propres de 70.000 € de sorte qu'elle ne trouvera à s'appliquer que si ce seuil est dépassé. Le résultat à prendre en compte est limité à 50 % de l'excédent de résultat net de l'exercice après déduction de tout montant nécessaires à la restauration préalable des capitaux propres de la société au niveau décrit ci-dessus.

La dette résultant de l'application de la clause de retour à meilleure fortune existera et devra être comptabilisée par la société dès la clôture de l'exercice au cours duquel les conditions de restauration des fonds propres seront remplies. Les restitutions n'interviendront que jusqu'à ce que leur montant cumulé atteigne le montant total de l'abandon de créance consenti.

La condition ne commencera à s'appliquer qu'à partir du premier exercice ouvert à compter du 1er janvier 2013 (soit l'exercice clos le 31 décembre 2013) et qu'elle aura une durée de quatre exercices ce qui la fait expirer lors des comptes clos le 31 décembre 2016. Passé cette date la société sera libérée de toute obligation au titre de la présente convention vis-à-vis de la fédération.

3. MODES ET METHODES D'EVALUATION

3.1 COMPARABILITE DES COMPTES ANNUELS

Il n'est intervenu aucun changement notable de méthode d'évaluation ou de présentation au cours de l'exercice.

3.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations sont amorties selon la méthode des composants étant indiqué qu'il n'a pas été identifié de biens constituées d'éléments ayant une durée de vie différente et nécessitant une répartition par composant.

La marque ne fait pas l'objet d'un amortissement.

Les principales durées pratiquées sont les suivantes :

Nature du bien	Mode	Durée
logiciels	Dégressif étant indiqué que l'excédent d'amortissement par rapport au mode linéaire est enregistré en amortissement dérogatoire	Trois ans
Matériels de bureau	Linéaire	Trois ans

3.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Néant

3.4 CREANCES

Elles sont enregistrées à leur valeur nominale. En fonction du risque de non recouvrement encouru une dépréciation est constituée dans les comptes pour chacune d'elles au cas par cas.



Le poste comprend principalement :

- Des créances clients,
- Des avances à des fournisseurs versées dans le cadre de manifestations en cours.

3.5 DISPONIBILITES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les disponibilités sont constituées des soldes des comptes courants bancaires et du solde en caisse.

3.6 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS

Ce poste correspond à l'avance de trésorerie non rémunérée de l'associée unique de la société. Au cours de l'exercice FPI SERVICES a bénéficié d'un abandon de créance d'une partie de l'avance en compte courant effectuée par FPI. Ce montant c'est élevé à 100.000 € et est assortie d'une clause de retour à meilleure fortune.

3.7 ENGAGEMENTS EN MATIERE DE RETRAITE

Les engagements de retraite relatifs aux indemnités de fin de carrière ne sont pas provisionnés dans les comptes et ne sont pas significatifs.

3.8 PROVISION POUR MEDAILLES DU TRAVAIL

Les engagements en matière de médaille du travail ne sont pas significatifs et ne sont pas provisionnés dans les comptes.

3.9 DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION

Les droits acquis dans le cadre du DIF font l'objet d'une provision présentée dans des dettes sociales. Ces droits représentent au 31/12/2010 un total de 85 heures.

4. PARTIES LIES

FPI possède 100% du capital de FPI SERVICES. Le Vice-Président de FPI est gérant de FPI SERVICES.
